

LES NOUVELLES BIO DE FRANCHE-COMTÉ

Edito

2020 la calamiteuse, marquera durablement le siècle. Pandémie, peste porcine, grippe aviaire, aggravation et multiplication des intempéries dues au réchauffement climatique. Oui, vraiment, cette année restera dans les annales et devrait, espérons le, être l'an zéro d'une réflexion majeure. Les animaux, comme les humains, ont payé un lourd tribut à ce qui, pourtant, n'est qu'une péripétie dans la longue histoire de notre planète. Mais là où les activités humaines n'interfèrent pas, leur impact et leurs responsabilités sont désormais déterminantes. Si peste porcine et grippe aviaire ont soudain pris une telle ampleur, ne doit-on pas s'interroger sur la prolifération et la concentration d'élevages industriels, sur des systèmes agricoles intensifs où l'animal et son environnement sont pour le moins dégradés par des atteintes criminelles à la biodiversité, par la déforestation massive et étatisée... A ces problèmes impactant les animaux, s'est ajoutée une pandémie mondiale aggravée par l'accélération des échanges, l'augmentation des concentrations urbaines non maîtrisées, la légèreté des réactions, le manque de préparation et l'inconséquence des décisions gouvernementales. Humains et animaux se retrouvent ainsi confrontés aux mêmes maux, aux mêmes problèmes liés aux mêmes causes. Pauvre Pangolin, il a bon dos !

Et si, après ce constat calamiteux, on développait enfin un concept né dans les années 2000 à la suite d'une première pandémie de H1N1 ? Porté par l'OMS, la FAO, l'OIE, l'INRAE, l'ANSES, mais délaissé par les gouvernements obnubilés par le court terme et bien trop à l'écoute de certains lobbies, le concept «Une seule santé», (One Health), relie la protection de la santé de l'homme, de l'animal et des écosystèmes. N'est-ce pas là d'ailleurs, la définition de l'écologie selon le Larousse ?



«Science ayant pour objet l'étude des êtres vivants, (animaux, végétaux, micro-organismes), avec leur environnement ainsi qu'avec les autres êtres vivants.»

Souhaitons donc que cette année chaotique aux problèmes irrésolus, débouche sur une prise de conscience générale d'un «mieux disant» planétaire, une réflexion et des décisions à moyen et long terme, faisant enfin appel à la Raison.

Roger-François Scotto
Amap de la Bergeronnette (Saint Vit)
et administrateur d'Interbio



Interbio
FRANCHE-COMTÉ



Réseau GRAB-GAB
Les Agriculteurs BIO de Franche Comté



FNAB
Fédération Nationale
d'Agriculture BIOLOGIQUE

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

L'ACTU:	p.3
- Les chiffres 2019 de l'AB en Bourgogne Franche-Comté	
- Evolution du Fonds Avenir Bio dans le plan de relance	
LA VIE DU RESEAU:	p.4
- Nouveau Label FNAB «Biologique-Français-Equitable»	
- L'équipe s'agrandit avec un technicien en maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture	
- Remue-méninges pour le GAB du Jura	
DOSSIER:	p.5
- Le compost sous toutes ses coutures	
- Zoom sur l'évolution de la réglementation des effluents d'élevages industriels	
TEMOIGNAGE:	p.7
- Du compost adapté au maraîchage	
ACTION!:	p.8
- Antoine Place a trouvé des compétences et des contacts	
- Des ligneux fourragers en complément alimentaire	
- Interbio s'engage sur la restauration hors domicile	
ALIMENTATION	p.9
- Double solidarité à travers l'alimentation dans le Jura	
- Opération «panier de Noël» du GAB du Doubs et du Territoire de Belfort	
- Collation bio et locale au don du sang de Vesoul	
AGENDA	p.11





Les chiffres 2019 de l'AB en Bourgogne-Franche-Comté !



Pour la troisième année consécutive, Interbio Franche-Comté et Bio Bourgogne avec l'Agence Bio et la Chambre d'Agriculture ont réalisé l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique.

C'est une nouvelle année record pour 2019 avec 358 nouvelles conversions et installations ! La dynamique de conversion engagée en 2015 ne se dément pas et hisse la Bourgogne-Franche-Comté au 8ème rang national avec 2 666 fermes biologiques. Cela représente 10% des fermes de la région. En termes de surfaces, la Bourgogne-Franche-Comté atteint cette année 195 753 hectares conduits en agriculture biologique dont 59 991 hectares en conversion (+16% par rapport à 2018) représentant aujourd'hui plus de 8% de la SAU régionale.

La Haute-Saône occupe toujours le premier rang régional dans la part de SAU avec 13,1% en 2019 et le Jura la première place en part de fermes bio avec 14,7% du total de fermes.

Les fermes de la région sont majoritairement tournées vers la polyculture-élevage et particulièrement l'élevage bovin. Toutefois en 2019, une progression importante des fermes spécialisées en grandes cultures et viticulture est à noter, elles représentent désormais près de 40% des fermes.

Pour plus de détails rendez-vous sur : http://www.biobourgogne.fr/les-chiffres-de-la-bio_247.php

*Sarah Ferrier,
Chargée de mission sur les filières bio et l'ORAB*

Evolution du Fonds Avenir Bio dans le Plan de Relance

Créé en 2008, le Fonds Avenir Bio permet d'accompagner financièrement des opérateurs économiques ayant des projets collectifs de développement des filières biologiques françaises, impliquant des partenaires complémentaires à différents stades de la filière (amont et aval) engagés sur plusieurs années.



Grâce au volet « transition écologique » du Plan de Relance, le Fonds Avenir Bio est fortement renforcé. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'Agence BIO souhaitent ainsi accélérer le développement de la production biologique grâce à l'augmentation importante du nombre des projets soutenus.

Le Fonds est désormais doté de 13 millions d'euros par an en 2021 et en 2022 (+ 5 millions d'euros par an pendant 2 ans). Egalement le critère géographique « supra-régional » est supprimé, **rendant ainsi possible le financement de projets ne concernant qu'une seule région.**

Les investissements éligibles concernent du matériel : à usage collectif en production primaire, du matériel de transformation et commercialisation ; de l'immatériel comme un recrutement ou des prestations de conseil.

L'appel à projet Plan de Relance sera ouvert en continu de 2021 à début septembre 2022.

- Pour les projets tournés « protéines », il est également possible de postuler à l'AAP « Protéines » de FranceAgriMer

- Pour les investissements en lien avec les abattoirs, possibilité de postuler au « Plan Abattoirs » du Plan de Relance

Plus d'information sur : <http://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/>

*Sarah Ferrier,
Chargée de mission sur les filières bio et l'ORAB*

Nouveau label FNAB « Biologique.Français.Equitable »



En adéquation avec la démarche de progrès continu présent dans la charte des valeurs de notre réseau, **la FNAB imagine une Bio + à travers un nouvel outil devant permettre de développer des filières basées sur la coopération**

et la transparence. Ce label s'appuie sur les principes du commerce équitable. Il pourra être utilisé par des producteurs, transformateurs et distributeurs bio qui répondent au cahier des charges B.F.E. En plus de la certification biologique, les exigences reposent notamment sur :

- des matières premières agricoles produites et transformées en France, achetées auprès de producteurs du réseau FNAB,
- des produits finis destinés au marché français,
- des relations équitables entre les partenaires amont et aval (notion de contrat et de prix).

Tous les opérateurs souhaitant participer à cette démarche devront être audités par un organisme de contrôle.

Pour plus d'informations : <https://www.fnab.org/nos-actions/filieres-de-commercialisation/>

*Sarah Ferrier,
Chargée de mission sur les filières bio et l'ORAB*

L'équipe s'agrandit avec un technicien en maraîchage...

Bonjour à toutes et tous, c'est avec un immense plaisir que j'apporte ma contribution à ce numéro des « Nouvelles Bio de Franche-Comté » en me présentant à vous. J'ai quitté ma Lorraine natale depuis peu pour rejoindre l'équipe d'InterBio FC en tant qu'**animateur tech-**



nique en maraîchage/PPAM/petits fruits/arboriculture Biologique. Cette arrivée fait suite à une année d'installation maraîchère en Auvergne, 1 année de BPREA et à 3 années en tant que formateur technique en BPREA à orientation maraîchage Biologique et producteur sur la ferme des Menils au CFPPA de Metz /Courcelles-Chaussy. Mes nouvelles missions sont orientées vers l'accompagnement technique des porteurs de projet, des maraichers installés et des collectivités. Je suis certain que nous aurons l'occasion de nous rencontrer prochainement pour échanger sur vos besoins. Au plaisir de pouvoir partager mes missions à vos côtés. Pierre Berres pierre.berres@agribiofranche-comte.fr 06.09.50.37.63

Pierre Berres

Conseiller technique en maraîchage/PPAM/petits fruits/arboriculture

Remue-ménages pour le GAB du Jura

Si Interbio Franche-Comté travaille à réaffirmer ses valeurs et son projet politique, le GAB du Jura s'inspire de cette démarche pour se pencher, à son échelle, sur la question. C'est dans cet objectif que les élus se sont retrouvés lundi 4 Janvier ; avec comme question phare « **Qu'est-ce que le GAB39 pour moi et pourquoi y suis-je engagé.e ?** ». La confrontation à quelques cas concrets de sollicitations envers le GAB a permis d'affiner le travail. Le fruit de cette réflexion sera porté lors de la prochaine Assemblée Générale du GAB, actuellement en cours de préparation.

*Marion Mazille
Animatrice du GAB Jura et*

Chargée de mission en alimentation de proximité



LE DOSSIER



Le compost sous toutes ses coutures

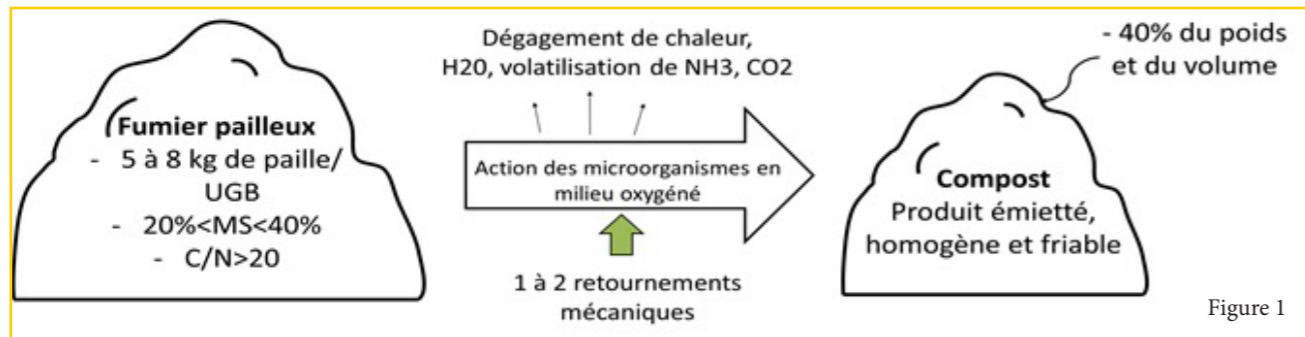
En Agriculture Biologique, la fertilisation des cultures repose principalement sur la fertilité des sols, c'est-à-dire un sol vivant capable de nourrir les cultures pour produire durablement en quantité et en qualité. L'entretien de cette fertilité naturelle est primordial. Des sols endommagés ou affaiblis ne peuvent pas fournir les prestations que l'on attend d'eux. Contrairement aux idées reçues, le compost contribue avant tout à l'amélioration ou au maintien de la fertilité des sols et participe faiblement à la fertilisation directe des cultures.

turation, une meilleure capacité de rétention d'eau et stimule l'activité microbienne du sol.

En fonction de la durée du compostage, les composts sont classés en deux catégories avec des objectifs agronomiques différents :

Attention à la « Faim d'azote »

L'utilisation d'un compost très pailleux ou issu de déchets verts très ligneux (branches d'élagage, résidus de taille, BRF, écorce de pin ...) pas assez mûr ou avec beaucoup de



Qu'est-ce que le compostage ?

(Cf. figure 1)

Ce processus permet d'avoir un produit stable, homogène, désodorisé et assaini, et qui favorise une meilleure struc-

Le compost jeune	Le compost mûr
Temps de compostage court : 1 mois	Temps de compostage long : plusieurs mois
Stimule l'activité microbienne du sol et libère des nutriments disponibles pour les plantes	Entretien et/ou augmentation de la matière organique stable des sols
Apport de préférence en fin d'hiver	Apport de préférence à l'automne

résidus de bois, peut engendrer des problèmes de carence en azote pour les cultures. L'azote du sol va être consom-



mé par les microorganismes pour dégrader cette matière organique riche en carbone au détriment des besoins des

cultures. Dans ce cas, une fumure d'appoint devra être pratiquée avec un engrais organique riche en azote (si la culture est exigeante en azote).

La technique du compostage :

Pour avoir un compost de qualité, il est nécessaire de mettre en place des conditions de milieux favorables à la vie microbienne :

- Une humidité suffisante (entre 40% et 60%) ; Elle peut être contrôlée par des arrosages de l'andain pour humidifier ou des retournements pour assécher
- Une température élevée (40°C et 60°C) ;

Le maintien de températures élevées permet d'assainir le compost en éliminant la plupart des agents pathogènes et en inhibant la germination de certaines adventices.

- Une aération par des retournements mécaniques ; Généralement, le tas est retourné 1 à 2 fois de suite dans le but de l'homogénéiser, de l'oxygéner et de le fractionner. La fragmentation mécanique augmente la vitesse d'attaque microbienne et assure un épandage plus fin.

Les temps donnés ici sont valables pour la réalisation d'un compost jeune. S'ils sont plus longs le tas évoluera vers un compost mûr.



Chloé Guyot
Conseillère technique
en production végétale

Zoom sur l'évolution de la réglementation des effluents d'élevage « industriel »

La réglementation de l'agriculture biologique autorise l'utilisation de matières organiques issues d'élevages conventionnels, sauf si l'élevage est considéré comme « industriel ». Cependant, le terme « industriels » n'a jamais été bien défini et induit une mauvaise application de cette réglementation. En 2020, suite à un groupe de travail, une définition opérationnelle du terme « industriel » a été actée.

A partir du 1er janvier 2021, « Sont exclus d'une utilisation sur des terres biologiques :

- les effluents d'élevages en système caillebotis ou grilles intégral dépassants 3 000 emplacements pour porcs de production et 900 emplacements pour truies

• les effluents d'élevages en cages dépassants 60 000 emplacements pour poules. »

Cette règle s'applique aux effluents d'élevage et aux produits fertilisants contenant des effluents d'élevage (fumiers, lisiers, engrais en bouchons, digestats, composts ...). Les sous-produits animaux type plume et farine de sang ne sont pas concernés.

Chloé Guyot
Conseillère technique
en productions végétales



Photo : VincentBidault.com

Armelle Bidault : du compost adapté au maraîchage

L'usage du compost doit être raisonné comme un facteur d'amélioration de la structure et de la fertilité des sols. Il existe différents types de compost car chaque culture a des besoins bien spécifiques. Et c'est probablement en maraîchage que le recours au compost est le plus fréquent, Armelle Bidault des Maraîchers de Montain nous explique pourquoi :

“ J'utilise du compost depuis de nombreuses années. Au début je travaillais avec des fumiers compostés puis j'ai finalement acheté du compost industriel car très tamisé et donc idéal pour les semis directs de carottes ou de salades par exemple. Je mets en place une bonne couche de compost afin de créer un lit de compost et éviter de retourner la terre bouleversant son organisation avant les semis. Cette pratique est moins perturbante pour la micro et macro-faune du sol. Il y a un effet stimulant sur la vie du sol qui impacte directement sa fertilité en libérant des nutriments assimilables par les plantes. Par la suite, j'ai recommencé à travailler avec des composts réalisés sur l'exploitation. Je recherche des composts très carbonés à base d'1/3 de fumier de vache et de 2/3 de broyat de bois. Grâce à cette composition, je nourris la vie du sol, les plantes et j'augmente la capacité de mon sol à retenir l'eau, ce qui est indispensable avec le réchauffement climatique et les épisodes de sécheresse et de canicule récurrents. ”

Même si le compost a de nombreuses qualités connues et reconnues, la méthode du compostage reste une réelle contrainte technique :

“ Sur l'exploitation, on utilise jusqu'à 15T de compost par an sur une surface de 50 ares. Les quantités varient évidemment d'une culture à une autre. Nous n'avons pas de tracteur, et malgré l'achat d'un vieil épandeur, c'est toujours compliqué de répandre une si grande quantité de matière.

Le sujet doit être travaillé collectivement car il faut faire du lien avec les fermiers qui disposent des matières premières, mutualiser le matériel pour retourner l'andain, cribler et/ou tamiser, etc... Les contraintes sont telles que je dois encore acheter du compost industriel pour assurer les besoins de l'exploitation. Les deux composts sont complémentaires: le compost industriel est très composté et apporte un humus très stable alors que le compost élaboré sur l'exploitation est plus frais. Nous ne sommes pas sur les mêmes dynamiques biologiques. On ne les utilise pas de la même manière non plus car l'un est très tamisé et l'autre beaucoup plus grossier. L'idéal serait de parvenir à organiser des petites stations de compostage pour atteindre l'autonomie et maîtriser au mieux la préparation de ce compost qui est un apport indispensable au bon équilibre de nos cultures et à la pérennité de nos sols. ”

Bérengère Thill,
Conseillère en viticulture



Photo : VincentBidault.com

Antoine Place a trouvé des compétences et des contacts

Le 7 décembre dernier s'est tenue la réunion annuelle des maraîchers/semenciers dont l'objectif est d'échanger sur les techniques de production de semences, les difficultés rencontrées et les spécificités des variétés.

Plus de 20 fermes ont été représentées ce jour puisque de nombreux producteurs ont rejoint le collectif de travail.

Antoine Place (ferme de Barband) témoigne sur ce moment fort de l'année.



“ Comment tu as connu le groupe d'échange ? ”

Au moment de l'assemblée générale d'Interbio 2020 où les techniciens sont présents pour présenter les actions et discuter avec les producteurs

présents. Le technicien maraîchage (Samuel Hohwald) m'a parlé de ce groupe de travail qui m'a tout de suite intéressé.

Qu'est-ce qui t'a motivé à participer ?

La technicité : le partage d'expérience et de savoir-faire.

La rencontre : participer à un collectif de paysans

Est-ce que tu as trouvé ce que tu cherchais ?

Oui ! J'ai eu des réponses sur comment faire ses semences paysannes, adaptées à nos conditions pédoclimatiques et libres de droit. Travailler sur l'adaptation des semences aux changements climatiques c'est tenter d'avancer avec la biologie des végétaux. J'ai eu l'agréable impression de pouvoir sortir, au moins en partie, des notions de brevetage du vivant avec ce type d'organisation.

L'aspect local est également central pour moi : Avoir des semences franc-comtoises remet pour moi, du sens aux semences bio.

Est-ce que tu imaginais que des collectifs de ce type pouvaient exister ?

Oui, je savais qu'il existait des collectifs notamment en céréales (sur le maïs population par exemple), cependant je n'avais pas connaissance de cela en espèces potagères. Cela serait peut-être intéressant de communiquer davantage.

Pour les contacts avec les autres professionnels, j'ai donné 6 fois mon numéro et j'ai pris 6 contacts. Ça promet des relations de travail fructueuses pour la suite.

Quels ont été pour toi les temps forts ?

• Le petit rappel historique par l'une des fermes les plus an-

ciennes aux 8 à 10 fermes observatrices nouvellement arrivées. Cela a permis de bien comprendre d'où vient le collectif et d'accueillir réellement les nouvelles fermes dans ce fonctionnement.

• Une bonne organisation : un tableau d'organisation éprouvé et professionnel.

• Un repas convivial : plein d'énergies positives. On a bien ri et pu échanger sur d'autres thèmes que la semence uniquement. Nous ne sommes pas tout seul à chercher des solutions techniques aux problèmes que nous rencontrons et qui sont souvent les mêmes.

• Pendant une journée entre professionnels, nous n'avons pas parlé d'argent. L'entente entre paysans est possible même sur des choses qui ont de la valeur telles que les semences.

Qu'en as-tu retiré ?

• Se rendre compte qu'on a les mêmes problèmes. On y passe une journée mais on a gagné un an de culture,

• C'est en se connaissant que le réseau devient vivant,

• On sort du problème du paysan qui croit qu'il est tout seul sur sa ferme,

• Le bio ne pourra pas avancer si les producteurs ne se mettent pas ensemble, Des nouvelles relations,

• Des compétences techniques,

• Des engelures aux pieds! ”

Sammuel Hohwald, Conseiller en maraîchage

Des ligneux fourragers en complément alimentaire

En partenariat avec GAIA Consulting et l'Association Française d'Agroforesterie, Interbio FC a organisé une formation sur les fourrages ligneux le 18 novembre à Champvans (39). Pour la première fois dans l'histoire des formations de notre réseau bio, 12 éleveuses et éleveurs ont pu tester une session en version « mixte-digitale » (numérique + terrain). Même si ce format se prête plutôt au contexte sanitaire du moment, il est proposé depuis plusieurs années



par certains organismes de formations partout en France. Cela permet aux stagiaires d'acquérir, à distance et à leur rythme, un socle commun de connaissances et d'arriver bien préparés à la formation de terrain.

Les fourrages ligneux peuvent fournir une alimentation de qualité à un moment de l'année où l'herbe est souvent en phase de croissance ralentie, voire en dormance estivale. Adrien Messean, éleveur en Picardie, a pu nous présenter ses pratiques, fort de 6 années de recul : conduite des arbres fourragers, essences à haute valeur nutritive, affouagement en pâturage ou stabulation, analyse de l'impact économique. Une visite des parcelles du GAEC Charpiot, que nous remercions chaleureusement pour leur accueil, a permis notamment au groupe de mettre en pratique la reconnaissance des essences et de tester la taille en têtard de quelques sujets.

Lise Ducret

Conseillère en élevage monogastrique et apiculture

Interbio s'engage sur la RHD (Restauration Hors Domicile)

Marion Mazille (Chargée de mission alimentation de proximité et animatrice du GAB 39) et Julie Girard (Chargée de mission alimentation de proximité et animatrice du GAB 25/90) débutent un important travail sur la RHD, et notam-

ment la restauration collective avec le soutien financier de la Région BFC et des Départements du Doubs et du Jura.

L'objectif d'Interbio FC est de monter en compétences sur ces sujets : **aller à la rencontre des cuisiniers et des gestionnaires de nos territoires en faisant des diagnostics de cantines afin d'accompagner les établissements à s'approvisionner en bio et local.**

Les 2 animatrices proposeront un suivi appuyé à ces établissements, en proposant par exemple des formations adaptées aux besoins des cuisiniers et des gestionnaires, en faisant le lien avec les producteurs locaux, communiquant également auprès des convives ou autres solutions pour répondre au mieux aux besoins de ces établissements. Un travail est également prévu auprès des producteurs pour connaître leurs propres besoins grâce à des diagnostics de fermes.

Tout cela en lien avec nos homologues de Bio Bourgogne et en s'appuyant sur la plateforme Manger Bio BFC, qui se révèle être un véritable outil logistique permettant de faire le lien entre ces deux univers différents et de gagner en fluidité.

contacts :

Marion Mazille :

marion.mazille@agribiofranche.comte.fr - 0789249303

Julie Girard :

julie.girard@agribiofranche.comte.fr - 0646967025

ALIMENTATION

La double solidarité à travers l'alimentation dans le Jura



L'accès digne à une alimentation de qualité est une problématique qui touche de nombreuses personnes. La crise covid-19 a accentué cette inégalité.

D'un côté, le Secours Catholique accompagne des personnes fragiles, isolées et qui éprouvent des difficultés pour accéder à une alimentation de qualité. De l'autre, les producteurs se sont heurtés, pendant le 1er confinement notamment, au blocage des circuits de commercialisation

habituels. Le GAB du Jura et le Secours Catholique Jura Sud Revermont se sont alors rapprochés pour mettre en place les Paniers Jura Solidaires : une livraison tous les 15 jours d'un panier composé de produits frais, locaux et bios. Le panier a une valeur de 40€, dont 4€ est payé par les familles consom'atrices, le reste est pris en charge par le Secours Catholique. **Chacun devient alors solidaire de l'autre dans la mesure de ses possibilités. Les producteurs accèdent à de nouveaux débouchés et les paniers permettent d'accéder à une alimentation de qualité pour des personnes habituellement exclues de cette démarche.**

Au-delà de l'alimentaire, cette action permet l'échange, le partage et l'entraide puisque producteurs, bénévoles ou familles consom'atrices, tout le monde met à la main à la pâte !

Aujourd'hui, 7 foyers du Jura Sud bénéficient de ces paniers, fournis par 6 producteurs. Ce projet ayant rencontré un vif succès, nous envisageons de l'étendre vers d'autres territoires mais aussi vers d'autres producteurs et familles.

Nous sommes d'ailleurs à la recherche d'œufs et viande de volaille, de pain ou encore de fruits (frais ou transformés) pour compléter les paniers. Si vous êtes intéressés pour rejoindre ce projet, contactez le GAB39 : 07.89.24.93.03 - gabdujura@agribiofranche.comte.fr

Marion Mazille, Animatrice du GAB 39 et chargée de mission en alimentation de proximité

“ Être acteur d'un tel projet à long terme, c'est valorisant pour moi, et primordial pour tous. ”

Patricia, consom'atrice

“ J'ai tout de suite accepté le projet. C'était une période compliquée pour tout le monde et c'est une démarche solidaire qui a du sens pour moi. Dans notre ferme, l'aspect environnemental et social est très important ”

Laurent, producteur de fromages et yaourts de brebis

Opération «Paniers de Noël» du GAB 25-90

Lorsque la situation sanitaire s'est aggravée, après une période de répit, en novembre 2020, le GAB a su lire les prémices d'une nouvelle période de difficultés étouffante pour les producteurs.

Les marchés de Noël risquaient de fermer, les producteurs ne pourraient alors pas écouler leurs stocks comme ils le faisaient habituellement.

Le GAB a alors décidé de se lancer dans une nouvelle activité : la vente de paniers de Noël bio et locaux ! Pas moins de douze producteurs ont unis leurs forces pour présenter un joli panel de 7 formules de paniers nommés entre autres « Lutin de Noël », « Coquelicot du Soleil » ou encore « Limonade de l'Espace ».

Des noms rêveurs pour une action terre-à-terre

En deux semaines l'initiative (appelée dans les coulisses du GAB « l'Opération des Bois ») a été montée, avec l'aide précieuse d'Interbio pour la communication. Un formulaire en ligne permettait aux consommateurs de passer leur commande et de payer directement, avec un choix dans divers lieux de retraits : soit devant les magasins spécialisés partenaires du réseau bio (Biocoop La Canopée à Besançon, l'Eau Vive à Pontarlier, Biocop de Mathay, Biocoop de Valdoie) ou directement à la ferme chez certains producteurs (Distillerie la Semilla aux Fourgs, GAEC Cornes et Crins à Autechaux).

C'est mi-décembre, à la Ferme de Barband à Pelousey, que les producteurs se sont réunis pour confectionner les 222 paniers commandés... dans la bergerie.

L'« Opération Lutin des Bois » ayant été un succès, nous reconduirons l'initiative pour le Noël 2021 !



Si vous soutenez pour participer, contactez le GAB25-90, 06 46 96 70 25 - gab2590@agribiofranche.comte.fr.

Julie Girard, Animatrice du GAB 25-90

et chargée de mission en alimentation de proximité

Collation bio et locale au don du sang de Vesoul

Les 19 et 20 octobre dernier, l'amicale des donneurs du don du sang de Vesoul a réalisé une collecte pas tout à fait comme les autres.

Pour la première fois, l'association et le GAB 70 ont créé un



partenariat afin de proposer une collation 100% bio made in Haute-Saône. **Une quinzaine de producteurs ont apporté leurs produits afin de garantir une collation variée et de qualité à l'image de l'agriculture bio locale.**

Les quatre menus proposés ont fait l'unanimité auprès des donneurs. « Nous sommes gâtés, le choix est difficile » s'exclame l'un d'entre eux. Et pour cause, ils pouvaient choisir parmi des sandwiches réalisés à partir de gruyère, crudités, cancoillotte, saucisse, pâté, mais aussi des crêpes, des biscuits des fruits, du jus de pomme ou encore du sirop. La plupart des donneurs sont repartis l'assiette vide et le ventre pleins. Les donneurs tout comme les bénévoles de l'amicale ont apprécié la forme « restaurant », « c'est plus dynamique que d'habitude, ça met une ambiance plus conviviale malgré les restrictions covid » explique un habitué, « ça donne une bonne image nous sommes plus actifs et c'est nous qui allons vers les gens » précise Céline Picaud-Bernet présidente de l'amicale. Par ailleurs, l'image du bio a été valorisée et clamée de vive voix « c'est vraiment meilleur, c'est une très belle initiative et c'est plus logique de manger de bons produits pour ce genre d'occasion ». Une initiative à rééditer, qui ne pourra se faire à chaque collecte mais qui devrait faire l'objet d'un rendez-vous annuel.

Marion Churout, pour le GAB 70

AGENDA



Techniques et Filières

- Janvier : Journées d'analyse et échanges sur les coûts de production en élevage laitier dans le Doubs



- 24 février : Formation «Coûts de production en maraîchage: vers un prix juste» dans le Doubs

Février-mars : Formation «Arbres fruitiers : Gref-fage» en Franche-Comté

- Février-Mars : Formation «Litière forestière Fermentée et Microorganismes efficaces» en Franche-Comté

- 2 Mars : journée technique "Composter c'est gagner" dans le Jura



- 2 et 16 Mars : Formation «La mort des animaux en élevage» secteur Besançon



- 3 Mars : Formation «Fertilisation en maraîchage» dans le Doubs

- 4 Mars : Formation «Reconnaissance des ravageurs et maladies» en maraîchage dans le Doubs

- 9 mars après-midi une rencontre co-organisée par Interbio et la CA39 sur «L'atelier avicole bio en circuits-courts : focus techniques et économiques » à Lons le Saunier ou visioconférence



- 27 janvier (matin): Réunion du groupe de travail "maraîchage sol" rencontre avec Manu Bué (technicien maraîchage au GAB Finistère secteur sud de Lons

- 28 janvier: Rencontre inter-régionale maraîcher/se-mencier. Avec la participation des groupes de l'Ain, du Rhône, Bourgogne, Grand Est, Franche-Comté.

- Journée co-organisée avec l'Or des graines (Grand Est), la Semencerie (Franche-Comté) et le groupe de travail de maraîcher sur les semences potagères de Franche -Comté.



- 09 Février : Journée «Homéopathie initiation» en élevage dans le Doubs

- 17 Février : Formation «Magasin à la ferme: les bases» dans le Doubs



- 22 mars: Voyage d'étude au SERAIL, co-organisation avec la Chambre d'agriculture et BioBourgogne, sur les auxiliaires de culture en maraîchage bio en Rhône Alpes



- 23 mars 2021 : journée sol en polyculture élevage, secteur Jura Nord

- Mars : Journée triage en grandes cultures, secteur Jura Nord



- Mars- avril : Tour de plaine grandes cultures, secteur Jura Nord

- Avril : Tour de plaine grandes cultures, secteur Montbéliard

- Avril : Tour de plaine grandes cultures, secteur de Besançon



Interbio FRANCHE-COMTÉ

Valparc – Espace Valentin Est – Bâtiment D
25048 BESANÇON CEDEX

03 81 66 28 28 • Accueil téléphonique de 9 h à 12 h



interbio@agribiofranche-comte.fr

www.interbio-franche-comte.com



Directeur de publication : Bureau d'Interbio

Rédaction : Equipe salariée d'Interbio

Conception / Mise en page : Alice Dousse

Diffusion : Réseau bio de Franche-Comté et partenaires

Tous les numéros sont disponibles sur le site internet, rubrique « Vie du réseau »
Si vous avez des questions, remarques ou propositions d'articles, contactez-nous.

Avec le soutien de :

Interbio
FRANCHE-COMTÉ

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ